

**Grille synthétique pour l'évaluation de l'épreuve écrite
L.R. 12/1993**

Critères généraux	Indicateurs spécifiques	Points
Pertinence de la production écrite	Respect du type de production demandée Prise en compte du texte support	2 points
Organisation du discours	Organisation claire des idées exprimées sous forme d'un texte fluide et cohérent. Respect des règles d'usage de la mise en page	5 points
Caractéristiques du contenu	Ampleur et précision des contenus ainsi que des références culturelles Apports critiques	5 points
Compétence linguistique : compétence lexicale (questions et production)	Étendue et maîtrise du vocabulaire de base et de spécialité (artistique, littéraire, philosophique, historique, scientifique, social, économique et technologique) Maîtrise de l'orthographe lexicale	2 points
Compétence linguistique : compétence grammaticale et syntaxique (questions et production)	Choix des formes	3 points
	Degré d'élaboration des phrases	3 points
TOTAL		20 points

Publiée le 23 avril 2024